

Dialogue avec ta commune

Marche à suivre en
6 étapes pour orga-
niser cette action

Étape n°1

Définir le lieu et l'horaire de l'action en fonction du public visé. Elle se réalise en plein air sur une zone de passages, dans un espace public afin de rester accessible au plus grand nombre, sans effort. Généralement, elle dure au moins 2 heures en tout. Idées de lieux possibles : sur la place du marché, sur la place de la gare, devant une école secondaire, sur une place de jeux, etc. Prévoir une alternative couverte en cas de pluie annoncée : tente, parasol, avant-toit, etc.

Étape n°2

Mobiliser des élu-e-s communaux (exécutif) ou autres personnalités pertinentes et déterminer avec elles/eux les sujets de discussion. Une grande variété de thèmes peuvent être abordés. Par exemple : l'éclairage public, les aménagements routiers, la gestion des déchets, les places de jeux, la consommation d'énergie, les cheminements scolaires, la promotion touristique, etc.

Vous pouvez aussi mettre la démocratie locale sur le devant de la scène et parler, par exemple, de la participation des enfants, des assemblées citoyennes ou encore d'une plateforme citoyenne numérique ou d'un budget participatif.

Définissez une tranche horaire pour chaque thème sélectionné, par exemple, selon le modèle proposé après l'étape n°6.

Étape n°3

Il peut être utile de définir un cadre de sécurité afin que l'échange se déroule dans un cadre positif et constructif. Vous pourriez, par exemple, imprimer cette Charte et l'afficher bien visible sur le stand :

En participant à cet échange, je m'engage à :

- Veiller à une répartition démocratique des temps de paroles, je m'exprime mais j'écoute tout autant.
- Toujours terminer un point critique par la formulation d'une idée de solution.
- Prendre soin de mes émotions et à parler en tant que "je me sens..." et "j'ai besoin de..."

Étape n°4

Réunir le matériel nécessaire en vous inspirant de la liste ci-dessous pour créer une atmosphère accueillante et propice aux interactions :

- Quelques tabourets, chaises, fauteuils ou sofa selon le niveau de confort souhaité
- Une table de camping pour poser quelques affaires : boissons, verres, brochures de la commune, cartes de visite, etc.
- Feuilles, stylos, éventuellement des post-its pour prendre des notes
- Éventuellement une banderole avec l'impression du logo de la Journée de la démocratie et le nom de l'action «Dialogue avec ta commune»
- Un minuteur pour indiquer de manière sonore les moments de changements de sujets
- Un flipchart avec l'annonce des horaires et des thèmes pré-établis
- Prévoir un lieu pour afficher la Charte de manière visible
- Des parasols ou une bâche en cas de pluie annoncée (ou avoir un plan B abrité en cas de mauvaise météo, par exemple, sous un avant-toit)

Étape n°5

Faites en sorte que cet événement soit connu par la population. Vous pouvez utiliser le modèle de flyer à disposition ci-dessous et l'adapter à vos besoins et votre corporate design. Vous pourrez ensuite diffuser l'annonce de l'action dès la dernière semaine du mois d'août, sur les réseaux sociaux, le site internet de la commune, le journal local, les affichages publics et même éventuellement organiser un tout ménage.

N'oubliez pas d'inscrire votre action sur le site internet de la Journée de la démocratie afin que votre commune apparaisse sur notre carte de Suisse et pour qu'on puisse vous suivre !

Félicitations : tout est déjà prêt pour le Jour-J !

Nous vous souhaitons plein de succès dans la réalisation de cette action.

Étape n°6

Communiquez les résultats des discussions ou vos impressions sur cet événement. Vous pourrez, par exemple, faire un petit résumé illustré d'une photo sur le site internet de votre commune, sur les réseaux sociaux ou dans le journal local. N'oubliez pas de mentionner le hashtag **#SwissDemocracyDay** dans vos publications électroniques.

Pour inspiration, voici un modèle de programme possible :

Bienvenue à ce **speed-meeting** qui vise à renforcer le dialogue entre la population et la Municipalité

Parlons...

- 12h - 12h30 ... mobilité avec Mme la conseillère Municipale....
- 12h30 - 13h ... des places de jeux avec :
- 13h30 - 14h ... de l'éclairage public avec :
- 14h - 14h30 ... de démocratie locale avec :
- 14h30 - 15h ... de la participation des jeunes avec :
- 15h - 15h30 ... des finances communales avec :
- 15h30 - 16h ... THÈMES LIBRES